

ProLive Formation SARL
Site Minier d'Arenberg
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

Mise en œuvre de matériels démontables TENTES ET STRUCTURES

PROGRAMME DE FORMATION

Durée

3 jours - 21 heures

Tarif

Coût individuel :
mentionné sur notre
[site internet](#)
Coût en entreprise
(intra) : nous
consulter
Étudié selon situation
géographique,
matériel et nombre
de participants

Délai d'accès

Voir calendrier des
formations sur notre
[site internet](#)

Thibault Gueudré
(Référént handicap)
pourra vous apporter
une aide adaptée
(accessibilité, rythme,
documentation, temps
nécessaire pour
l'évaluation théorique et
pratique)
Contact : 0359055434

RCS Valenciennes
792097 305 00025
Code APE 3559 A
Enregistré auprès du
préfet du Nord sous le
numéro de déclaration
31590826059, ce
numéro n'a pas valeur
d'agrément.

Public visé

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents de collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques.

Modalités d'accès

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, France Travail, employeur...). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur site internet / par téléphone / par mail :
contact@proliveformation.fr

Prérequis

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française
Venir avec ses EPI (casque, gants, chaussures de sécurité, tenue adaptée)

Objectif de l'action :

- Connaitre la réglementation applicable : CCH, ERP, CTS, Code du Travail, etc.
- Identifier, préparer et effectuer le montage des différents matériels utilisés
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exploitation de tentes et de structures
- Être capable d'effectuer l'inspection des tentes et structures, avant toute admission du public
- Dynamiser la prévention des risques

Contenu

Partie 1 : Les risques

- Risque et réglementation
- Statistiques des accidents de travail

Partie 2 : La Prévention

- La démarche de prévention
- Ce que dit le Code du Travail
- Les formations obligatoires
- Les acteurs de la prévention

Partie 3 : Les responsabilités

Partie 4 : Le cadre réglementaire

- Ensembles démontables et sécurité
- Situation de travail en hauteur
- Sécurité incendie
- Comportement au feu
- L'arrêté du 25 juillet 2022 modifié
(4 déc 2023)

Partie 5 : Exploitation

- Evocation des typologies de matériels
- Petit lexique du matériel
- Protection contre le risque électrique
- L'environnement
- L'outillage et les équipements de travail

Partie 6 : Les matériels et les pratiques de montage

- Structures (exemples)

Annexes

- Les réseaux souterrains et la DICT
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Les sites internet de références

Moyens pédagogiques :

Nos intervenants professionnels veillent à transmettre, au cours du stage, les savoir-faire et savoir-être propres au secteur du spectacle et de l'évènementiel.

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Moyens d'encadrement :

Directeurs techniques, préventeurs, régisseurs, nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue. Intervenant (son parcours est disponible sur notre site internet) : Pierre-Yves GALLOU, Pacôme MONMONT, Jean-Yves VIALLE.

Quelles sont leurs motivations ? Transmettre les notions essentielles de la prévention des risques professionnels et partager une pratique du travail en sécurité tout en respectant les règles de l'art. Nos formateurs considèrent comme une opportunité le fait de partager et d'échanger avec les stagiaires, qui sont eux-mêmes des professionnels.

Moyens et organisation matériels :

Ordinateur du formateur, vidéoprojecteur, internet, tente* et structure*, pince de chapiteau, masse, dynamomètre*, estropes textiles, engin de levage*.

* Sous réserve de disponibilité du matériel par le client

Les stagiaires doivent se munir dès le premier jour de formation de leurs Équipements de Protection Individuelle : • Casque conforme à la norme NF EN 397/A1 équipé d'une jugulaire • Gants conformes à la norme NF EN 388 • Chaussures de sécurité conformes à la norme NF EN ISO 20345

Modalités d'évaluation / validation

La validation de la formation est faite après évaluation d'une épreuve théorique (QCM 15 questions) et d'une évaluation pratique de mise en situation d'inspection du montage.